

Projet éducatif

Introduction

L'Institution Jeanne d'Arc est un Etablissement Catholique d'Enseignement sous contrat d'association avec l'Etat ouvert à tous. La responsabilité de l'Institution est confiée aux religieuses de l'Union Chrétienne de Saint Chaumont.

Ses principes d'éducation sont basés sur les valeurs de l'Évangile et de la vie.

La communauté éducative s'édifie sur des relations de confiance et d'étroite collaboration entre tous ses membres (professeurs, personnel, parents, élèves) qui, selon la place qu'ils occupent, prennent leur part à la mise en œuvre du projet éducatif

L'établissement s'articule en deux unités, toutes sous contrat d'association :

- l'école primaire : classes maternelles et élémentaires
- le collège

L'Institution Jeanne d'Arc a pour mission de préparer les jeunes qui lui sont confiés à vivre dans un monde en perpétuel changement, ce qui nécessite des personnalités affirmées. Par conséquent, l'Institution tend à former l'être dans sa globalité : corps, âme et esprit. Pour ce faire l'élève est donc placé au centre du projet éducatif et reçoit une triple formation : chrétienne, humaine et intellectuelle.

I. Formation chrétienne

Elle est poursuivie de trois manières :

A / En favorisant, dans la vie de tous les jours, une attitude conforme à l'Évangile :

- Responsabilité de l'homme dans sa propre vie, tant sur le plan personnel que vis-à-vis des autres.
- Dignité personnelle de chaque être humain et ouverture aux autres dans l'effort et le dépassement de soi-même ; attention aux plus petits et aux moins favorisés.
- Respect d'autrui, souci du bien commun

B / En donnant explicitement une formation chrétienne :

- Tout élève est tenu de respecter l'identité catholique de l'Institution Jeanne d'Arc : l'assistance au cours d'enseignement religieux dispensé chaque semaine dans chaque classe et au temps de prière du matin est obligatoire. Un manquement à ce respect serait incompatible avec le maintien dans l'établissement.

- Tout élève reçoit une formation religieuse recherchant, dans ce domaine, une culture approfondie.
- En outre, des temps forts sont proposés également aux élèves : célébrations de l'Eucharistie, Sacrement de Réconciliation, week-ends de prière, etc.

C / En préparant les élèves à la pratique de la vie chrétienne et sacramentelle tout en tenant compte, dans un profond respect des personnes, à la fois de la maturité des enfants et de leur contexte familial.

- Selon les traditions de l'Institution Jeanne d'Arc, elle comporte pour les élèves catholiques :
A l'Ecole primaire, une initiation à la Messe et à la prière, incluant la préparation à la première Confession et à la première Communion.
- En classe de cinquième, la Profession de Foi, pour laquelle les élèves et leurs parents font une demande écrite.
- Le sacrement de la Confirmation est proposé aux élèves à partir de la classe de quatrième.

A tout moment, un élève peut se préparer pour recevoir un Sacrement, en particulier le Baptême ou la Première Communion.

II. Formation humaine et intellectuelle

L'objectif de la formation humaine et intellectuelle est de préparer nos élèves à leur mission d'adulte et de les rendre libres et responsables. Il est donc nécessaire que l'éducation porte sur tous les aspects de leur personnalité et vise particulièrement l'éducation à la liberté.

La formation pédagogique allie formation intellectuelle, éducation physique et culturelle. Moyen, et non but en soi, le travail permet la découverte des talents personnels et leur approfondissement. Il permet à chacun de découvrir progressivement sa vocation propre dans laquelle il s'épanouira.

Les élèves sont appelés à développer leurs "talents", ainsi, l'Institution Jeanne d'Arc offre un choix riche et varié d'activités culturelles en complément de la formation intellectuelle. Ces activités complémentaires (sorties, échanges, association sportive, chorale, théâtre, club scientifique...) contribuent au développement et à l'enrichissement de chaque élève.

Conclusion

« Tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à Moi que vous l'avez fait »

Matthieu, 25.40

L'Institution Jeanne d'Arc, établissement scolaire sous contrat d'association avec l'État, vise à

former des hommes et des femmes acteurs de la société de demain. Former les consciences est l'objectif premier, en développant des valeurs ancrées dans la foi chrétienne.